

A LA UNE

LE VALLON « A LA RECONQUÊTE DE NOTRE ÂME »

Interview / ROLLAND JONQUET, Président de l'association du Vallon

L'âme de Sernhac, entre autres endroits, se trouve dans son patrimoine architectural et traditionnel. Le restaurer, c'est restaurer son âme, c'est la reconquérir ! Ce n'est pas tant que nous l'avions perdue, mais bien plutôt qu'elle manquait d'un cap, comme égarée. Quand un « étranger » nous demandait ce qu'il y avait à faire à Sernhac, nous répondions, « il y a bien les tunnels », « la porte Sarrazine », « l'église », mais cela manquait de souffle !

L'association « Le Vallon d'Escaunes et Cantarelles » qui, depuis plus de 20 ans, « rébousse », s'acharne, s'entête, pour redonner vie au Vallon, lieu cher à nos coeurs, nous dit aujourd'hui quoi répondre.

« L.P.G. » rend hommage à cette persévérance en recevant « à la une », Roland Jonquet, le Président de l'association.

L.P.G. : Roland bonjour, merci de nous recevoir. Donc, où est l'aménagement ?

R.J. : Il est terminé ; le côté sauvage et authentique est préservé. Les retours sont très bons : le circuit de balade « au fil de l'eau », par exemple, qui explique le cheminement de l'eau romaine, séduit le plus grand nombre. Et d'autres aménagements sont en cours, comme la reconstruction des capitelles.

L.P.G. : Maintenant que les choses ont changé, y a-t-il un mode d'emploi du Vallon ?

R.J. : Oui. Le permis de construire que nous avons déposé nous interdit le stationnement des voitures à l'intérieur du Vallon. Un parking visiteur a donc été aménagé sur les parcelles acquises par la mairie. Une signalétique, qui doit encore être améliorée d'ailleurs, conduit de là au point d'accueil qui présente le Vallon et ses balades. Cependant, les visiteurs ne sont pas les Sernhacois ; nous avons donc négocié pour créer un « espace parking »

sur un banquet à l'entrée historique du Vallon afin que les familles, les associations, les propriétaires, les chasseurs et les « adoptants » qui entretiennent les terrasses, conservent un accès privilégié. Pour y organiser des manifestations, il faudra s'adresser au préalable à la mairie.

L.P.G. : Et demain ?

R.J. : La création d'un « Collectif du Vallon » serait une bonne chose. Il unirait les associations, les « adoptants » et les propriétaires, afin que chacun devienne acteur de l'avenir du Vallon, en proposant des aménagements pour tous : un espace toilettes, un branchement électrique...

L.P.G. : Un dernier mot ?

R.J. : Merci !! Tout d'abord au département, à Nîmes Métropole, à l'Europe et au Crédit Agricole pour leur soutien financier. A la municipalité, ensuite, qui nous a permis de surmonter des difficultés qui auraient pu compromettre l'achèvement des travaux. Mais surtout, « un grand merci » à nos quelques 200 adhérents-cotisants, aux particuliers, aux entreprises de Sernhac qui ont permis de compléter les fonds nécessaires pour démarrer cette belle aventure. Merci enfin à la cinquantaine de familles « adoptantes » qui contribuent à l'entretien des 3 hectares d'olivettes et à la mise en valeur du site.

Comme vous pouvez vous en douter, tout ceci n'a pas été simple et nous espérons avoir fait au mieux pour le plaisir de tous. Il est important que les Sernhacois s'approprient le Vallon et le partagent. C'est un patrimoine que l'on doit transmettre à nos enfants. Adhérez, pour que cela soit possible !

L.P.G. : Merci Roland, le travail de l'association nous inspire un idéal, comme un serment que nous prononçons, « du Vallon à la Madeleine », comme le chemin de la restauration qui s'impose à notre village pour qu'il rayonne hors de ses murs.



DU

LE JOURNAL DES SERNHACOIS



Sernhac

25 rue des Bourgades
30210 SERNHAC

04 30 06 52 30

secretariat@mairie-sernhac.fr
www.mairie-sernhac.fr



Vaccination
et
déconfiné



Le conseil
municipal des
jeunes



Tous à vos
Agendas

Tous à vos
agendas !



Allo Paris, ici Sernhac

ECONOMIE

Renégocier nos emprunts auprès des banques

Renégocier son prêt à sa banque, n'est-ce pas dans l'air du temps ??? En effet tous les particuliers peuvent prétendre à une renégociation de leur prêt immobilier.

Et pourquoi pas les prêts de la commune ? Les économies ainsi faites grâce à la baisse des taux permettraient de renforcer notre budget.

Nous nous sommes donc lancés dans cette demande : nous avons effectivement des prêts (notamment ceux de l'école) dont le taux frôle les 5%. La banque nous a alors expliqué qu'une renégociation doit obligatoirement passer par un remboursement anticipé, avec une indemnité proche des 40% du capital restant due.

Mr Laurent BURGOA, sénateur du Gard, a fait remonter ce problème à Mme la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Réponse : le Gouvernement ne souhaite pas s'immiscer dans les relations contractuelles collectivité/banque. Il continue juste de s'assurer que les établissements de crédit sont en mesure d'offrir aux collectivités une offre de financement abondante, et avec des taux particulièrement bas, pour couvrir leurs besoins d'investissement. Réponse hors sujet donc...

Source : www.senat.fr - Question 21124

Jeu concours "le petit coq"

Caroline et David se sont inspirés librement d'une œuvre de JM Basquiat pour dessiner le petit coq du premier numéro du LPG. Chers Sernhacois, c'est maintenant votre tour, tous à vos plumes et pinceaux !

Dessinez votre coq pour illustrer les futurs numéros de LPG. Un jury « impartial » choisira tous les semestres le coq vainqueur qui viendra orner fièrement la « UNE ». Les gagnants auront leur coq mis sous verre à la mairie.

Envoyez vos œuvres en mairie.

SUDOKUS FACILE

2	3		6	9	8	1		
9	8	3	1					
	1	2	4					
5		2	4	9				
9				5				
1		8	9		6			
5	9	8						
	6	8	3	4	1	5		
3	4	7	3	9				

SUDOKUS MOYEN

7	2		9					
6		3	7					
2		9		7				
4	2		6					
1	3	5	4					
8	9		1	7				
6	8		1	5				
3	1	5	7					
9	3	8						

MOTS FLÉCHÉS

POLITIÈSES	A FORTES POPULATIONS OUVRÉES	GÉO-MÉTRIQUES	D'UN TRAIT	REN-CONTRES	EN PRÉMIERE DUE AU MOINS	QUI SY FRONTE SY PIGE	IL JETTE UN FROID !	ESQUI-SEE	SUR LES PLANCHES
L'ACCORD PARFAIT	HURLA	C'EST-A-DIRE	ERBRIUM			PEUPLE NIGERIEN			
REMETTRE DANS L'EN-GRENAGE	BONNETÉ À TOUTOS	PAREIL	PRENAIS L'AIR			SANS LARGESSE			
FEINTRE FRANÇAIS	PROFITEZ DE L'ÈTE	TÊTE ET QUEUE DU LOUP	REPÈTE L'ÈTE			VASE A ANSES			
CONTRO-LEUR DE CHANES	QUA DE L'ESPRIT	ON LE TROUVE A L'HÔTEL	MONSIEUR ANGLAIS			ATTENTION À NE PAS TOMBER SOUS SON COUP			
BOÎTE POSTALE	TIENNENT À LEURS RACHES	FIGURES	ARIDE						
DÉFI DIRIGÉE	JOUAI AU PLUS MALIN	FUITE PARFOIS	A SON LIT EN AUTRICHE			DÉTESTE			
VOYANTE		NOTE ELEVÉE				EN FORME D'ŒUF	ONT DES RÉS NATURELS		

VOTRE APPLI
Sernhac

DISPONIBLE SUR



Directeur de publication : Gaël DUPRET
Rédaction : Commission communication.
Impression : PRINT TEAM
Edition : N°1 Lou Pitchot Gal - Juillet 2021
Imprimé en 1000 exemplaires



Impôts Bonne nouvelle

ECONOMIE

Ouf du positif ! Comme chaque année, le département prévoit une augmentation des impôts fonciers dans chaque commune. Cependant, la période très difficile que nous sommes obligés de vivre, demande avant tout, de la solidarité et de la compréhension envers l'ensemble de nos concitoyens déjà plus ou moins impactés. C'est pourquoi, par délibération et à l'unanimité, le conseil municipal a décidé de ne pas procéder à cette augmentation. Cette décision nous semble juste et nécessaire pour ne pas diminuer la qualité de vie de chacun. Bon courage à tous.

Avant / Après

ECONOMIE

Subvention façade... pour rappel, le montant de la subvention était de 8 euros le mètre carré plafonné à 100 m². Lors de sa séance du 10 juillet 2020, monsieur le Maire et le conseil municipal ont fixé le montant de cette subvention à 12 euros le mètre carré plafonné à 100m².



Coup de pouce du semestre

CITOYENNETÉ

Coup de pouce à Thierry MICHÉL. L'apiculteur présent tous les dimanches au marché de Sernhac a perdu une partie de ses ruches lors



des crus de l'ardèche du 10 mai 2021. Si vous souhaitez l'aider, une cagnotte Leetchi a été ouverte en ligne à cette adresse : <https://www.leetchi.com/c/aidez-un-apiculteur-en-difficulte>



Un essai signé par Françoise Salvadori et Laurent-Henri Vignaud

Des mots et des humeurs “Vaccination et déconfiné”

CITOYENNETÉ

Vaccination.

Et non, la vaccination n'a pas été inventée par Pasteur ! Il faut bien le reconnaître, même si cela est difficile, ce sont nos amis anglais qui en assument la paternité. Le 14 mai 1796, Edward Jenner, un médecin de Berkley, a l'idée d'inoculer la « vaccine », la variole du bovin, à James Phipps, un jeune garçon de huit ans, afin de le protéger de cette maladie. Et ça marche ! (Pasteur lui, inventera les vaccins, l'honneur est sauf, mais ceci est une autre histoire).

Quoiqu'il en soit, l'idée de Jenner demeure lumineuse. Elle s'appuie sur l'expérience, connue depuis l'antiquité, qui montre qu'une personne est immunisée de certaines maladies lorsqu'elle en a souffert !

Déconfiné.

A quel plaisir, la nuit dans A Sernhac, ce doux bruit des 4X4 en échappement libre tout klaxon dehors, ces feux d'artifices ino-

pinés, ses motos non assurées en rodéo, ces verres brisés des bières bues goulûment par des esthètes. Et puis, ces beaux dépôts sauvages, témoignages de notre citoyenneté, ces belles déjections que nos agents prennent un plaisir non dissimulé à ramasser tous les matins, et, pourquoi pas une bonne pointe à 80 km/h le chemin de Blancard, sans oublier les sacs poubelles disséminés ici ou là et les stationnements ponctuellement hysteriques.

Ah oui ! Je suis à nouveau chez moi, on est pas bien là, paisible, à la fraiche ?!

Nous sommes « déconfinés ».

Tarification service rendu aux usagers de la commune

ECOLOGIE

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal, en séance du 17 décembre 2020, d'instaurer une tarification de service rendu pour l'évacuation des végétaux des usagers propriétaires ou domiciliés sur la commune par les agents techniques.

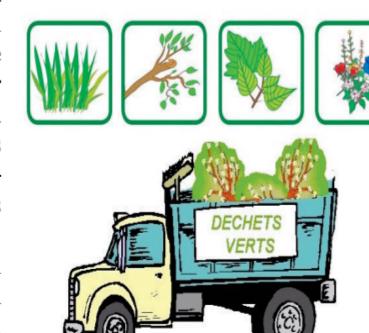
Le montant de cette prestation est fixé à 35 euros par camion benne environ pour un maximum de 1000 kg.

Ce service comprend :

- Le chargement du camion par les agents
- Le carburant
- L'apport et le déchargement en déchetterie

La prestation sera limitée à deux voyages par an, par famille ou par foyer.

Son montant sera acquitté par titre de recette émis au nom de l'usager.



Nos agents embellissent le village

PATRIMOINE



Bien ✓



Pas bien... ✗



ECONOMIE

SECURITÉ

CULTURE

FINANCES

ECOLOGIE

LOU PITCHOT GAL - JUILLET 2021 - N°1

ECONOMIE | SECURITÉ | CULTURE | FINANCES | ECOLOGIE

CMJ* : « l'art de la politique, est de faire que les gens s'intéressent à ce qui les concerne »

Paul Valéry.

* Conseil Municipal des Jeunes

CITOYENNETÉ - Conseil municipal des jeunes

Pour les raisons sanitaires que nous connaissons, le Grand Prix Cycliste Sernhacois n'a pu se faire à la date initialement prévue (le jeudi 13 mai 2021).



Pourtant derrière ces discussions, se cache souvent une défiance de nos contemporains envers le monde politique, certainement justifiée, mais aussi due à une méconnaissance de nos institutions. C'est là que le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) prend toute sa valeur :

Familiariser nos jeunes avec le mécanisme institutionnel le plus proche, le conseil municipal, afin que plus tard ils ne soient pas de simples spectateurs incrédules de la vie de la commune, mais bien des acteurs investis dans la chose publique, c'est l'enjeu de la création du CMJ de Sernhac dont nous sommes très fiers.

Et, si ils trouvent les institutions imparfaites, peut-être nous donneront-ils des idées pour les améliorer, c'est l'avantage des regards jeunes et neufs.

C'est le 27 mars 2021 en présence de M. BLANC, conseiller départemental, et de M. BURGOA, sénateur, que 12 jeunes sernhacois de 10 à 17 ans ont pris possession de leurs écharpes tricolores.

Nos jeunes élus sont :

Alban DARLET, Noé DIGOT, Swann DUPRET, Ludivine FAUCHER, Elsa FORT LOISEAU, Tolsane GEORGES SOLACROUP, Océane GEYNET, Paloma LAMOULIE, Julie MEFFRE, Victor QUERE, Julia ROUMEJON, Enzo VEZINET



Ça bouge

CULTURE

Que vois-je : Un passeport pour Q moi ! Et oui, si vous avez entre 13 et 23 ans et que vous résidez à Sernhac, votre passeport d'état vous attendra à la mairie et vous proposera diverses activités du 17 juin au 15 septembre 2021. Allez vite vous renseigner.

Du boulot pour les ados

CULTURE

Vous êtes âgés de 16 à 17 ans, si vous désirez avoir un petit aperçu du monde du travail pendant les vacances de juillet et août 2021, allez vite remplir un dossier à la mairie.

Appli mobile

CULTURE

À vos smartphones... depuis le 18 juin, l'application mobile de Sernhac est en ligne (via votre apple store ou play store, en recherchant « sernhac »)

Nous avons fait le choix de nous doter de cet outil moderne afin d'améliorer la communication au sein du village et renforcer notre réactivité.

Vous pourrez entre autre :

- Consulter l'agenda des manifestations à venir et être informé des dernières actualités
- Avoir un accès direct à l'annuaire (mairie, associations, médecin, commerçants du marché...)
- Connaitre ce que déjeunent vos enfants avec un accès aux menus de la cantine de l'école, de la crèche et du centre de loisir
- Signaler un problème à la mairie (stationnements gênants, dépôts sauvages, incivilités...)
- Et bien d'autres services à découvrir... Bonne navigation à tous !

VOTRE APPLI
Sernhac

DISPONIBLE SUR

Téléchargez sur
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Grillade Saint-Gilloise à la mimì

RECETTE

Facile

Préparation : 30 min.

Cuisson : 60 min.

Ingrediënten (6 personnes)

- 1 kg de paleron
- 3 oignons
- 1 pot de câpres
- Huile d'olive
- 6 filets d'anchois à l'huile
- Riz de Camargue

PRÉPARATION

- 1 - Faire couper le paleron en tranches par le boucher.
- 2 - Faire un hachis de câpres et d'oignons (au mixer ou au hachoir si courageux).
- 3 - Tapissier le fond d'une cocotte d'huile d'olive, mettre à chauffer à feu doux.
- 4 - Dans la cocotte, déposer une couche de paleron puis une couche de hachis, ainsi de suite, en terminant par une couche de hachis.
- 5 - Disposer les filets d'anchois sur le hachis, verser l'huile du bocal.
- 6 - Couvrir, laisser cuire pendant une heure à feu bloblotant, le paleron doit être fondant.
- 7 - N'oubliez pas de faire cuire le riz pendant la cuisson.
- 8 - Dresser.